

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 7 (1941-1942)

Heft: 111

Rubrik: Feuille suisse du commerce

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

James Cagney — producteur.

Il doit être tentant pour les cinéastes de passer d'une branche à l'autre de l'industrie, de travailler tantôt devant et tantôt derrière la caméra. Le dernier exemple nous en est fourni par James Cagney, vedette de tant de films d'aventures qui, selon un câble du « Motion Picture Daily », s'improvise producteur dans le groupe des United Artists.

Triomphe de Michèle Morgan.

La charmante actrice française Michèle Morgan connaît aux Etats-Unis, comme nous l'avons déjà relaté, un succès tri-

omphal. « Michèle Morgan, c'est la meilleure chose qui est arrivée à Hollywood depuis des années » proclama le « New York World Telegram » après la première de « Joan of Paris ». Et peu après, Madame Roosevelt recevait la vedette à la maison Blanche.

Un gain record de la Paramount.

L'année 1941 a été pour l'industrie cinématographique américaine une année de prospérité, et certaines sociétés ont enregistré des recettes record. Ainsi la Paramount a vu augmenter son profit, de 1940 à 1941, de 6.402.130 à 9.206.242 dollars.

Nouvelles productions françaises Continental

Le 14 août 1941 est et restera une date dans l'histoire de la cinématographie française. Devant le cinéma « Normandie », à Paris, c'était l'affluence élégante des grands jours. Les vedettes les plus connues allaient et venaient, agitées par une légitime curiosité et entourant Danielle Darrieux, qui, une fois de plus, était la personnalité du jour. C'est en ce soir d'été qu'allait être créé le film Continental « Premier Rendez-Vous » où la mignonne Danielle prête à l'héroïne d'Henri Decoin la pureté de ses traits et son talent finement nuancé.

Depuis ce jour, la Continental n'a rien ménagé pour nous présenter une production où se manifestent à la fois l'esprit nouveau qui anime la France et les qualités de goût, d'esprit et de finesse qui sont les traits dominants du caractère français. Qu'on se souvienne les éloges qui ont signalé « Le dernier des six » ou « L'assassinat du Père Noël », l'enthousiasme qu'a soulevé « Péchés de Jeunesse » et le bruit qu'a fait un peu partout « Mam'zelle Bonaparte » !

Partie d'une manière aussi brillante, Continental Films devait nous réservé d'excellentes surprises pour son programme 1942/43 et, de fait, voici, brièvement dessinés, quels seront les grands événements que la production française nous ménagera au cours de la saison qui va s'ouvrir.

Il était légitime que, toujours consacrée artiste préférée du public, Danielle Darrieux reparût sur nos écrans pour la joie de ses admirateurs et pour la satisfaction des spectateurs les plus difficiles. On annonce déjà cette gracieuse artiste aux côtés de Lise Delamare et de Monique Joyce, accompagnées de Bernard Lanceret, Alerme et Michel Duran, dans un film d'André Cayatte qui aura pour titre « La fausse maîtresse ». Puis elle nous reviendra dans un second film au sujet duquel on observe encore la plus grande discréetion.

La révélation masculine de l'année fut ce curieux Paul Meurisse (qui, comme on le sait, vient d'épouser Michèle Alfa) qui

jouera « La belle étoile », un film de Pierre Colombier avec Suzy Delair et Saturnin Fabre, et « L'indésirable », un nouveau film d'André Cayatte, qui sera terminé avant Noël.

Et Pierre Fresnay, qui a fait battre tant de cœurs et soulevé tant d'émotion dans

« Le dernier des six », jouera de nouveau le « Commissaire Wens » à côté d'une Mila Malou qui sera de nouveau Suzy Delair dans un film de Georges Clouzot, tiré du roman de F. A. Steeman « L'assassin habite au 21 » avec Jean Tissier, Pierre Larquey, etc.

C'est aussi Pierre Fresnay qui jouera le rôle principal de « L'homme de la nuit », un film de Jean Anouilh.

Le célèbre roman de Georges Simenon « Signé Picpus » nous ramènera Albert Préjean, tandis que Guillaume de Sax et René Génin joueront sous la régie de Maurice Tourneur « La main enchantée ».

Carlo Rim a écrit cette année ses meilleurs scénarios et Fernandel, chuchote-t-on, fera ses débuts de metteur en scène. Mais ce ne sont là que quelques noms qui illustrent la première tranche de la production Continental de cette année et l'on peut d'un coup d'œil se convaincre qu'elle sera en tous points conforme à ce qu'on attendait de la jeune, mais déjà grande, firme française.

On voit que le cinéma français s'aligne sur tous les organismes du grand Etat pour opérer dans son sein les réformes que les circonstances ont rendues nécessaires.

Genève

14 avril.

Cinéma Rialto S.A., à Genève. Aux termes d'acte authentique en date à Genève du 23 mars 1942, il a été constitué sous cette raison sociale une société anonyme ayant pour objet la création et l'exploitation de salles de spectacles, entre autres de spectacles cinématographiques ; l'achat, la vente et la location des immeubles dans lesquels seront exploitées les dites salles ; l'achat, la vente et la location de films cinématographiques et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant aux objets ci-dessus spécifiés, et notamment la continuation de l'exploitation sous le même nom du cinéma Rialto. Le capital social, entièrement libéré, est de 100.000 fr., divisée en 100 actions de 1000 fr. chacune, au porteur. L'organe de publicité est la Feuille officielle suisse du commerce. La société est administrée par un conseil d'administration d'un ou plusieurs membres. Ont été nommés administrateurs : Alec Barbey, de Chevres (Vaud), à Mies (Vaud), président ; Claudius Buclin, de Chêne-Bourg, à Genève, secrétaire, et Paul Marmonier, de nationalité française, à Genève, lesquels engagent la société par leur signature individuelle. Siège social : Boulevard James-Fazy 33.

22 mai.

Société Anonyme des Films Indépendants à Genève, à Genève (FOSC. du 26 mars 1940, page 554). Adresse actuelle de la société : Rue de Hesse 12 (étude de M^e Marcel Girardin, avocat).

Feuille suisse du commerce

Lausanne

26 mai.

Syndicat pour la réalisation de films soeurs Publik-Film, société coopérative avec siège à Lausanne (FOSC. du 29 octobre 1940). L'assemblée générale extraordinaire du 24 février 1942 a adopté de nouveaux statuts modifiant ceux du 23 octobre 1940. Les faits précédemment publiés sont modifiés comme suit : La raison sociale est désormais : Public-Film, Société de production cinématographique. La société a pour but : a) la représentation et la défense des intérêts artistiques et économiques de ses membres ; b) l'appui des efforts faits en Suisse pour la construction de studios-cinématographiques ; c) la production de films à spectacle et documentaires ; d) la formation de spécialistes du film. La qualité d'associé est acquise par la souscription et le paiement de parts sociales de 100 fr. chacune. L'organe de publicité est la Feuille officielle suisse du commerce. Marcel Philippon et Charles Vignet, membres, sont démissionnaires et leurs signatures sont radiées. Emile Maret, de Contthey, est président ; Léo Lapaire, de Fontenais-Villars, est secrétaire ; les deux à Lausanne. La société est engagée par la signature individuelle du président Emile Maret et par la signature du secrétaire Léo Lapaire, signant collectivement avec le président. Les locaux sont transférés : Rue de Bourg 33, dans les bureaux de la société.